

# LE PETIT CAMBONNAIS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE CAMBON

JUILLET 2025 - N°70



10 ans de l'école



Féria de Cambon



## Votre mairie

### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h00  
et 13h30 - 17h

Mercredi : 8h30 - 12h00

Tél : 05 63 53 00 00

Email : Le secrétariat :

[secretariat@mairiedecambon.fr](mailto:secretariat@mairiedecambon.fr)

Vos élus : [elus@mairiedecambon.fr](mailto:elus@mairiedecambon.fr)

Site internet : <https://cambondalbi.com/fr/>

Page Facebook :

[www.facebook.com/pg/mairiedecambondalbi](https://www.facebook.com/pg/mairiedecambondalbi)

## DANS CE NUMÉRO :

|                          |               |
|--------------------------|---------------|
| Édito                    | p 2           |
| Conseil municipal        | p 3-4         |
| Bilan du mandat          | p 5-6-7       |
| L' Agglo et nous         | p 8           |
| Culture                  | p 9           |
| Tribune libre            | p 10          |
| Le Coin des associations | p 10-11-12-13 |
| La Vie à Cambon          | p 14          |

# ÉDITO

Cinq années se sont déjà écoulées depuis que vous avez fait confiance à notre équipe. Le moment est venu de dresser un bilan de notre action au service des cambonnais. Vous trouverez, dans ce numéro, une synthèse des réalisations effectuées tout au long de notre mandat.

Une large part du journal est également consacrée aux associations. Vous savez l'importance que je porte à leur vitalité.

Elles proposent leurs activités tout au long de l'année mais elles ont, de plus, organisé de nombreux événements sur les mois de mai et juin.

Le bureau de la crèche a souhaité organiser un marché gourmand. Cette initiative s'est soldée par un grand succès et a lancé les festivités sur la place du village. Les bénévoles des associations ont organisé un florilège de manifestations, que ce soit le gala de judo, la kermesse de l'école, la fête du tennis, la boum supervisée par l'association des parents d'élèves et j'en oublie certainement.

Au stade, le tournoi de volley a été une réussite. Le succès de la féria qui, cette année, s'est déroulée sur deux jours a démontré la belle dynamique du comité des fêtes.

Un point commun à tous ces événements, des moments de partage et de convivialité. Dernièrement, le marché gourmand, organisé par le foot à VII, est venu clôturer les animations du centre bourg.

Je tiens à remercier tous les bénévoles grâce à qui ces manifestations ont pu se dérouler. N'hésitez pas à les rejoindre pour la prochaine saison.

Je vous donne rendez-vous, pour cela, au forum des associations qui se déroulera le 6 septembre 2025 sur le parvis de la salle polyvalente.

Je vous souhaite à tous un très bel été !



*Philippe Granier*

## Séance du 30 juin 2025

### Présents :

L.ALBERICI, D.ALBERT, P.CALVET,  
C.CHOLLET-GODARD, N.GALLIET.  
V.GAYRAL, P.GRANIER, I.JOANY,  
S.LAURENS, J-M.NESEN, V.PALAFFRE,  
C.PERLIN-COCQUART, J-P.PRADEL, J-  
M.TERRAL.

Excusés : K.BIZOUARD, F.BONTON,  
C.FABRIES, JP.RAYSSAC

### Décisions du maire

- Décision n° 11 : signature de devis de la société Vèzes pour la réalisation de l'enseigne « École Marie Marvingt » pour un montant de 1 572 € et pour la réalisation de la plaque commémorative en aluminium d'un montant de 42 €.

- Décision n° 12 : signature de devis de l'entreprise Osmani pour le ponçage de l'ancien nom de l'école et peinture en blanc pour un montant total de 869,62 €.

- Décision n° 13 : signature d'un devis de l'entreprise FP Thermique pour le remplacement du chauffe-eau de la crèche avec une capacité supérieure et la mise en place d'un mitigeur thermostatique pour un montant de 1 409,96 €.

- Décision n° 14 : signature d'un devis de la société Signalisation Occitane pour la réalisation des tracés des terrains de la salle omnisports (terrains de tennis, de volley et de pickle-ball) pour un montant total de 3 696 €.

- Décision n° 15 : signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association Alfred Production pour l'animation musicale à l'occasion des 10 ans de l'école pour un montant de 900 €.

### Tableau des effectifs

Il appartient à l'organe délibérant, sur proposition de l'autorité territoriale, de déterminer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, et propose d'établir le tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le tableau des effectifs ainsi proposé qui prendra effet à compter du 1er juillet 2025.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la commune de Cambon.

### Répartition des sièges du Conseil communautaire

Au plus tard le 31 août de l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, le nombre total de sièges que comptera le conseil communautaire pour la mandature à venir et leur répartition entre les communes doivent être définis en tenant compte de la population municipale en vigueur.

La composition actuelle du Conseil communautaire est de 50 sièges répartis comme suit : Albi 25 ; St Juery 5 ; Lescure et Puygouzon 3 ; Marssac et Arthes 2 ; Cambon, Le Sequestre, Cunac, Castenau de Lévis, Fréjairolles, Terssac, Dénat, Saliès, Carlus, et Rouffiac 1.

| Emplois                                             | Effectif / catégorie | Durée hebdo-madaire | ETP  |
|-----------------------------------------------------|----------------------|---------------------|------|
| Service administratif                               |                      |                     |      |
| Adjoint administratif 1ère classe                   | 1 / C                | 35 h                | 1    |
| Adjoint administratif                               | 1 / C                | 35 h                | 1    |
| Service technique                                   |                      |                     |      |
| Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe | 1 / C                | 35 h                | 1    |
| Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe | 1 / C                | 35 h                | 1    |
| Adjoint technique                                   | 1 / C                | 35 h                | 1    |
| Service scolaire                                    |                      |                     |      |
| Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe | 1 / C                | 27 h                | 3,08 |
| Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe | 1 / C                | 26 h                | 0,74 |
| Adjoint technique                                   | 1 / C                | 27 h                | 1,54 |

Eu égard à leurs populations, trois communes sont sous-représentées au sein du Conseil communautaire : Albi, Cambon d'Albi et Le Séquestre. En effet, selon la règle de droit commun, pour Albi, le ratio est aujourd'hui d'un conseiller communautaire pour 2 024 habitants. Pour Cambon d'Albi et Le Séquestre, le ratio est d'un conseiller pour environ 2 000 habitants. Il est donc possible de conclure un accord local qui attribue un siège supplémentaire à Cambon et au Séquestre. La représentativité serait alors d'un conseiller pour environ 1 000 habitants. Deux sièges supplémentaires pour Albi. La commune d'Albi étant limitée par la règle qui stipule qu'aucune commune ne peut détenir la majorité des sièges, seuls deux sièges supplémentaires peuvent en effet lui être attribués. La représentativité serait alors d'un conseiller pour 1874 habitants. L'accord local porterait donc sur un effectif de 54 conseillers communautaires répartis de la manière suivante : Albi 27 ; Saint Juery 5 ; Lescure et Puygouzon 3 ; Marssac, Arthes, Cambon, Le Séquestre 2 ; Cunac, Castenau de Lévis, Fréjairolles, Terssac, Dénat, Saliès, Carlus, et Rouffiac 1.



### *Admission en non-valeur*

Monsieur le responsable du service de gestion comptable d'Albi a adressé à la commune de Cambon la liste des créances irrécouvrables portant sur l'exercice 2023 pour le budget principal.

Les sommes qui n'ont pu être recouvrées concernent des titres de recettes pour lesquels malgré les poursuites engagées et les relances effectuées, le service de gestion comptable d'Albi n'a pu obtenir de paiement de la part des tiers. Ce sont des prestations relatives à des factures de restauration scolaire non recouvrées pour l'année 2023. Les montants dus sont inférieurs à la limite de 100 €, ce qui amène le service de gestion comptable d'Albi à ne pas engager de poursuites au-delà des relances réglementaires.

Compte tenu du caractère irrécouvrable de ces sommes, le service de gestion comptable d'Albi demande à la commune d'admettre en non-valeur les sommes indiquées, conformément à l'état transmis pour un montant total de 12 €. Le conseil municipal adopte l'admission en non-valeur des différents titres de recettes.

### *Intervention AESH*

En vertu de la loi du 27 mai 2024, l'État est désormais compétent pour prendre en charge financièrement les AESH (Accompagnements d'Élèves en Situation de Handicap) qui interviennent pendant le temps de pause méridienne, qui est un temps organisé par la commune.

L'accompagnement humain prévu par la loi du 27 mai 2024 se traduit par l'intervention de personnels employés et rémunérés par l'État. Afin de permettre la mise en place de ce dispositif pour la rentrée scolaire 2024-2025, une convention entre la commune et la Direction Académique doit être signée des 2 parties. Le conseil municipal approuve les termes de la convention liant la commune à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale, dont le projet est annexé à la présente délibération ; et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention, ainsi que tout document s'y rattachant.

### *Charte dons d'organes*

En France, on compte deux à trois morts chaque jour faute de don d'organes alors que 80 % des français y sont favorables. Seule la moitié en parle à leurs proches et, dans le cas où cela n'a pas été abordé, un tiers des proches préfère rapporter une opposition. Le don d'organes et de tissus est un acte de grande solidarité. Pourtant, malgré les efforts des professionnels de santé, des associations engagées, de l'Agence de la biomédecine et du ministère de la Santé, le nombre de greffes effectuées chaque année demeure insuffisant. La loi française prévoit désormais que nous soyons tous présumés consentants au don de ses organes, sauf si nous avons exprimé un refus de notre vivant.

En devenant « Ville ambassadrice du don d'organes », Cambon s'engage dans ce mouvement solidaire national qui permet de sauver des milliers de vies chaque année. Cet engagement vise à sensibiliser et promouvoir activement le don d'organes auprès des habitants de la commune, en partenariat avec l'association France ADOT 95, La charte « ville ambassadrice du don d'organes » permet de développer une véritable culture du don à l'intérieur de la commune : c'est en en parlant régulièrement et en banalisant le sujet que nous arriverons à faire reculer le taux d'opposition et à faire que tous les donneurs qui le souhaitent soient bien prélevés. Elle permet aussi de promouvoir le ruban vert, symbole du don d'organes et de remerciements aux donneurs et à leurs proches. En signant cette charte, Cambon s'engage, à la mise en place d'actions de sensibilisation comme indiqué dans la charte jointe. Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve la charte «Ville ambassadrice du don d'organes».



**Prochain conseil  
municipal :  
22 septembre 2025  
20h30**

### C'est l'heure du bilan pour l'équipe municipale en place

Alors que les élections municipales se tiendront en mars 2026, à quelques mois de cette échéance, l'heure est venue pour l'équipe municipale sortante de dresser le bilan de son action tout au long du mandat.

Fidèle aux engagements du programme électoral, l'équipe municipale a fait le choix fort de poursuivre :

#### L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS ET L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

##### ● Une nouvelle vie pour la place des commerces

Requalifiée en 2023, la Place des Commerces a fait l'objet d'un réaménagement complet. Le projet a été pensé pour soutenir l'**activité commerciale** locale, en maintenant des places de **stationnement à proximité** immédiate des commerces.

Dans une logique de **transition écologique**, la commune a également procédé à la **désimperméabilisation des sols**, favorisant l'infiltration naturelle des eaux de pluie. **Deux petits espaces verts** ont été aménagés, apportant un cadre plus agréable pour les usagers du centre-bourg



##### ► Des logements communaux plus sobres et confortables

Dans le cadre de sa politique en faveur de la transition énergétique et de l'amélioration du cadre de vie, la commune a engagé des **travaux d'efficacité énergétique sur les logements communaux** du Mas de Causse entre 2023 et 2024. Isolation des murs, menuiseries, chauffage, ces interventions ont permis de réduire significativement les consommations d'énergie tout en améliorant le confort des locataires.

Poursuivant cette dynamique, **un appartement communal a été entièrement rénové et remis aux normes en 2025**, offrant désormais un logement plus moderne, plus économe et mieux adapté aux attentes actuelles en matière de performance énergétique.

##### ► Un centre de loisirs au service des enfants

Depuis **juillet 2024**, les enfants de l'école bénéficient d'un **nouveau centre de loisirs** moderne et accueillant, situé à proximité immédiate de l'établissement scolaire. Pensé pour répondre aux besoins des familles et des équipes éducatives. Construit avec **des matériaux à faible impact carbone**, ce bâtiment s'inscrit pleinement dans une démarche de construction durable.



**Clair, bien équipé et sécurisé**, le centre offre aux enfants un environnement confortable et stimulant, propice à la détente, aux jeux et à l'apprentissage en dehors du temps scolaire.

##### ■ Un cadre de vie qui évolue pour tous les âges

Dans sa politique d'**amélioration du cadre de vie**, la commune a investi dans des aménagements pensés pour les habitants, petits et grands

En **2024**, l'espace situé **devant la crèche** a été réaménagé pour devenir un lieu convivial et adapté aux familles. **Des bancs** ont été installés, ainsi qu'une **structure de jeux** pour les enfants de moins de 6 ans, offrant un environnement sécurisé et stimulant aux plus jeunes.

Un peu plus tôt, en **2022**, l'installation d'une **boîte à livres** avait déjà marqué cette volonté de créer des espaces favorisant l'échange, la lecture et le lien social.

En **2025**, c'est le **terrain multisports** du stade qui est venu compléter cette dynamique.

Pensé comme un lieu de rencontre et de pratique sportive libre, il est devenu un **site incontournable pour de nombreux Cambonnais**, jeunes comme adultes, renforçant l'attractivité du complexe sportif et répondant à une forte demande locale.



### UNE GESTION FINANCIÈRE RIGOUREUSE AU SERVICE DU CADRE DE VIE



L'équipe municipale sortante poursuit une politique budgétaire **rigoureuse et transparente**, combinant **maîtrise des dépenses de fonctionnement et investissements importants** pour améliorer durablement les équipements et les services rendus à la population. Chaque euro dépensé est orienté vers l'intérêt collectif, avec une attention particulière portée aux priorités locales.

En 2023, les élus ont fait le choix d'intégrer **l'entente intercommunale** pour la production et la distribution des **repas à l'école** afin de fournir des repas de **qualité** dont l'approvisionnement est local. La tarification des repas établie en fonction du quotient familial et proposant le dispositif du **repas à 1 euro** a été maintenue, le **surcoût** de cette prestation a été **pris en charge par la municipalité**.

Cette ambition est menée sans compromettre l'équilibre financier : **aucun nouvel emprunt n'a été contracté**, et ce **sans augmenter le taux de fiscalité locale**.

Au contraire, **les impôts communaux ont baissé quatre années consécutives**, témoignant d'une volonté forte de ne pas alourdir la charge fiscale des habitants. Parallèlement, **la commune continue à se désendetter**, renforçant ainsi sa capacité à agir tout en garantissant l'avenir.

Le **cadre de vie** reste une priorité. Le **soutien aux associations** joue un rôle essentiel dans le dynamisme social, culturel et sportif de la commune.

Ce soutien se traduit par des subventions, la mise à disposition de locaux, des aides logistiques pour les événements, ou encore l'organisation du **forum des associations** chaque année le samedi de la rentrée des classes.

La **gestion du personnel communal** s'inscrit également dans une logique de proximité et de performance. Les agents municipaux œuvrent chaque jour pour répondre aux besoins des habitants dans des conditions de travail adaptées, qu'il s'agisse de l'accueil en mairie, de l'entretien de l'école, du centre de loisirs, des espaces publics ou des services à la population.

Enfin, **l'entretien des infrastructures** – voiries, bâtiments publics, espaces verts – fait l'objet d'un suivi rigoureux, avec des travaux réguliers pour garantir sécurité, confort et durabilité.



Forum des associations

### UN ENGAGEMENT AU SEIN DE L'AGGLOMÉRATION

Derrière les décisions et les actions qui façonnent la vie locale, il y a **l'engagement de vos 19 élus municipaux**. Le **conseil municipal** est l'organe décisionnel central. Il se réunit à Cambon environ tous les 2 mois pour délibérer sur les grandes orientations de la commune. Vous pouvez lire un compte rendu des conseils municipaux dans chaque parution du journal municipal "Le Petit Cambonnais".

Les élus **représentent** également la **commune au sein** de la **communauté d'agglomération**, à travers leur participation active aux commissions intercommunales. Ces commissions travaillent sur des compétences élargies comme le développement économique, les mobilités douces, les transports urbains, la signalisation, l'éclairage public, la gestion des déchets, l'assainissement collectif, les parcs de stationnements, l'aménagement du territoire, la voirie y compris la voirie communale... Cette coopération entre communes permet de mutualiser les moyens et de porter des projets d'envergure à l'échelle du territoire.

#### L'ENGAGEMENT DE VOS ÉLUS

Pourcentage de présence des élus au cours des 32 conseils municipaux :

Didier ALBERT (84%) ; Laurent ALBERICI (97%) ; Karine BIZOUARD (66%) ; Franck BONTON (28%) ; Patrick CALVET (84%) ; Charlotte CHOLLET-GODARD (56%) ; Christophe FABRIES (81%) ; Nicolas GALLIET (84%) ; Viviane GAYRAL (78%) ; Philippe GRANIER (100%) ; Aline HUC (66%) ; Isabelle JOANY (97%) ; Sarah LAURENS (94%) ; Jean-Marc NESEN (37%) ; Véronique PALAFFRE (87%) ; Cindy PERLIN COCQUART (100%) ; Jean-Paul PRADEL (91%) ; Jean-Paul RAYSSAC (81%) ; Magali TERRAL (91%).



## > BILAN DU MANDAT

- ◆ Les **travaux de voiries** communales sont ainsi **réalisés par des professionnels** selon les choix des élus municipaux :
- **Entretien annuel** des voiries par des réparations de chaussées en des points dégradés (travaux 2025 : côte de Lanel ; ch des Crêtes; rue des jonquilles ; rue M.Pagnol ; ch de Falcou ; ch de la Fourestole ; ch de la Forêt ; ch du Roucal ; ch de Rayssaguel ; ch d'Alquié ; ch de Purris).
  - **Travaux d'aménagement** programmés :



## UN ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

À Cambon, la **transition écologique** se vit au quotidien, portée par la **volonté des élus** et l'implication croissante des habitants. Sensible aux enjeux environnementaux, la commune multiplie les initiatives concrètes pour préserver son cadre de vie et sensibiliser à la protection de la nature. Parmi les actions marquantes, la **journée "Nature Propre"** est désormais un rendez-vous citoyen incontournable. Chaque année, petits et grands se retrouvent pour arpenter les routes et espaces publics de la commune, sacs en main, afin de ramasser les déchets abandonnés. Au-delà de l'opération de nettoyage, c'est surtout un moment de convivialité et de prise de conscience collective qui renforce le lien entre les habitants et leur environnement.

Autre engagement fort : **l'extinction de l'éclairage public à partir de 23h30.**



Cette mesure, en plus de contribuer à la **réduction de la consommation énergétique**, participe à la **préservation de la biodiversité nocturne** et à la **lutte contre la pollution lumineuse**.

La commune poursuit son engagement en faveur de la biodiversité en menant une **action ciblée contre le frelon asiatique**, redoutable prédateur des abeilles domestiques, mais aussi des guêpes et des araignées. Pour **limiter son impact sur l'écosystème**, les nids repérés sont systématiquement signalés en mairie, puis traités par un professionnel agréé.

Cette intervention, entièrement **financée par la municipalité**, permet non seulement de **protéger les pollinisateurs locaux**, mais aussi de **cartographier** avec précision l'emplacement des nids sur le territoire communal.

Enfin, symbole vivant de cette démarche écoresponsable, une **zone de biodiversité** a vu le jour **près du stade**. Plantée (Arbres, arbustes, haies champêtres) et entretenue par quelques élus, épaulés par des Cambonnaises et Cambonnais volontaires : ce nouvel espace vert vise à recréer des habitats naturels favorables à la faune locale.



## Guide du compostage

Le compostage transforme les déchets organiques en compost, réduisant les ordures ménagères et enrichissant le sol.

### Qu'est-ce que le compostage ?

Un processus naturel de transformation des déchets organiques en compost. Il implique l'apport d'air et l'action de micro-organismes. Le compost est un amendement organique riche pour le jardin.

### Pourquoi composter ?

Pour réduire le volume des ordures ménagères d'environ 1/3 –  
Pour limiter les émissions de gaz à effet de serre – Pour produire un engrais naturel et gratuit – Pour améliorer la santé des plantes et du sol – Pour favoriser le cycle naturel.

### Où trouver un composteur ?

La communauté d'agglomération de l'Albigeois propose aux habitants de ses 16 communes, une gamme de composteurs à prix réduit (un justificatif de domicile sera exigé).



4 modèles différents sont mis à disposition au choix. Chaque composteur est accompagné d'un seau de cuisine vous permettant de transporter facilement vos restes alimentaires.

Retrouver toutes les informations sur le site de la C2A :  
<https://www.grand-albigeois.fr/vivre-ici/gerer-et-reduire-mes-dechets/compostage-individuel/>

## Économiseur d'eau

Afin de favoriser les économies d'eau, la Communauté d'agglomération de l'Albigeois a décidé de mettre gratuitement à disposition des habitants de l'agglomération un kit d'économie d'eau.



L'installation d'économiseurs d'eau répond à plusieurs enjeux : économie de la consommation d'eau potable ; réduction de la pollution domestique ; limitation du volume d'eaux usées à traiter ; économie d'énergie (moins d'eau à chauffer).

### Comment obtenir votre un kit d'économie d'eau ?

Complétez votre dossier en ligne dans le formulaire ci-dessous ou directement sur place en présentant une pièce d'identité et votre dernière facture d'eau potable.

Rendez-vous dans votre mairie ou au service Eau potable, 40 avenue du Loirat à Albi pour retirer votre kit.

Pour toute information, vous pouvez vous rapprocher du service Eau potable, par téléphone au 05 63 46 46 00 ou directement sur place, 40 avenue du Loirat à Albi

Pour bénéficier du kit offert par l'Agglo, le demandeur doit être majeur ; disposer d'une résidence sur le territoire de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois et s'engager à ne pas revendre le kit d'économie d'eau obtenu.

Le kit économiseur d'eau est composé : d'un régulateur de débit pour douche ; de deux réducteurs de débit pour robinets ; d'un sac économiseur d'eau pour les toilettes qui réduit le volume d'eau utilisé ; d'une notice d'information sur les économies du kit.



## Les tribulations contemporaines d'un fonctionnaire d'expérience

Un livre de brèves humoristiques illustrées en couleur sur le monde du travail et plus particulièrement sur le monde de l'administration.

En effet quand vous entrez dans l'administration, que ce soit sur concours ou pour une mission, on vous engage pour un travail en rapport avec votre formation afin effectuer de nobles tâches pour votre direction, en profitant pour vous communiquer le "faible" montant de votre rémunération. Bref on vous prépare techniquement à assumer vos fonctions.



Mais personne ne vous prépare vraiment, soyons francs, à assumer, votre proche environnement. Quand je parle d'environnement, je parle de vos compagnons de boulot, petit ou gros, sympas ou salauds, jugeants ou bienveillants, déprimants ou motivants...

Nous vous proposons ici, un témoignage de cet aspect de la vie du fonctionnaire à travers le personnage d'Hubert.

Hubert, c'est vous, c'est moi, c'est votre collègue de travail, votre voisin, votre copain, c'est le gentil badaud avec ses qualités et ses défauts qui assiste au spectacle du bureau. Le jeune homme charmant qui essaye de s'adapter à l'environnement qu'il n'aurait jamais cru devoir fréquenter avant.

L'administration, le théâtre de la comédie humaine y accueille ses plus belles scènes.

Avec humour et bienveillance, nous vous invitons aujourd'hui à plonger dans ce monde qui fait tant rêver, et ce, sans traîner.



### Biographie

Étant de l'administration, un fidèle employé, depuis maintenant plusieurs belles années, j'ai eu le temps d'observer le fonctionnement de cette micro société à travers mes expériences dans différentes structures.

C'est ainsi que j'ai commencé à observer mon entourage professionnel proche et à écrire pour me libérer de ma vie d'employé un peu paumé.

J'ai ensuite décidé de partager le fruit de mes pensées à certains de mes collègues intéressés et je me suis vite aperçu, que derrière l'employé, il y a un être humain avec ses défauts et ses qualités, heureux de pouvoir rigoler en se sentant moins seul à galérer au milieu d'un monde professionnel particulier où il se sent comme moi, complètement perdu.

Face au succès grandissant de ces brèves humoristiques, je propose aujourd'hui ce livre aux personnes se reconnaissant dans le pavé que je viens de vous partager.

Et je rappelle à toutes fins utiles qu'il s'agit d'un livre humoristique dont le seul but est de faire rire, pas de se moquer ou de taper gratuitement sur son voisin.

Le livre a été auto édité et s'il vous intéresse, il est disponible sur simple demande en écrivant à l'adresse suivante :

[\*\*maxdpt26@gmail.com\*\*](mailto:maxdpt26@gmail.com)

Ou sur Instagram

[\*\*www.instagram.com/hubertlefonctionnaire\*\*](https://www.instagram.com/hubertlefonctionnaire)

## Le mot de la liste Ensemble pour Cambon

Chers Cambonnais,

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous lançons un appel pour le changement d'équipe municipale en 2026. Nous pensons que la démocratie ne s'exprime valablement que s'il y a un choix possible pour les électeurs entre, au moins 2 projets, 2 équipes. Et c'est la raison pour laquelle nous vous proposons de préparer une alternative au conseil municipal en place.

L'appel que nous avons lancé, vous l'avez entendu. Vous êtes nombreux à partager nos propositions :

- Promouvoir la démocratie locale en associant davantage les habitants aux décisions,
- Urbaniser notre village dans le respect du bâti existant,
- Permettre à des professionnels de santé d'exercer au sein d'une Maison de Santé à créer,
- Aider concrètement les associations par la création rapide d'une Maison des Associations,
- Proposer des actions culturelles pour tous,
- Développer l'action sociale du CCASS,
- Voter, dès notre élection, le repas à 1 euro à la cantine pour l'ensemble des familles quels que soient leurs revenus.

Vous nous demandez de mettre en œuvre sans attendre des actions concrètes, comme l'aide à l'achat de pièges pour lutter contre les chenilles processionnaires, ou bien l'acquisition de composteurs ... La commune jouera le rôle de facilitateur auprès de fournisseurs, en proposant un système de commande groupée à participation libre, pour mutualiser des achats à prix réduits : granulés de bois, bois de chauffage, par exemple.

Nous nous préparons donc à engager un programme différent, crédible, et rigoureux. Aussitôt l'élection actée, un audit financier de Cambon sera demandé, permettant une évaluation indépendante des comptes, et de sa gestion financière.

Nous sommes conscients de notre responsabilité à faire vivre notre démocratie : rejoignez-nous et constituons cette liste de 19 conseillers femmes et hommes, en parité, nécessaires pour se présenter aux prochaines élections. Nous comptons sur vous.

Notre BAL : [ensemblepourcambon@laposte.net](mailto:ensemblepourcambon@laposte.net)

Jean-Marc Nesen, Viviane Gayral

## > LE COIN DES ASSOCIATIONS

### Cambon Loisirs et Découverte

#### Compte rendu des sorties du Club :

Le 24 avril, dans la quiétude du petit village de Bournazel en Aveyron nous avons fait la visite de son splendide château privé de style Renaissance. L'intérieur a été entièrement rénové et décoré de mobilier et œuvres d'art exceptionnels. Son jardin Renaissance a été classé « jardin remarquable » depuis 2019. Un lieu chargé d'histoire, surprenant et enrichissant.

Le 22 mai, nous avons visité l'un des derniers ateliers de tricotage artisanal en France (Missègle) à Burlats, suivi d'un pique-nique et de la visite du Militarial, Musée Mémorial pour la Paix, situé dans l'ancien Fort de Boissezon datant du XI<sup>e</sup> siècle.

Le 10 juin ce fût une journée riche en découvertes et plaisirs avec une balade en gabarre à La Roque Gageac en Dordogne, un retour dans le passé avec la visite du château des Milandes et ses jardins où Joséphine BAKER a créé son « Village du Monde ». Nous avons déjeuné au château et découvert l'Art de la Fauconnerie en assistant à un spectacle de rapaces en liberté.

#### Programme à venir :

Samedi 6 septembre 2025 à 20h30 : CONCERT à 20h30 à la salle polyvalente de Cambon. Nous accueillerons Alain NARDINO (programme de chansons françaises).

La billetterie sera ouverte dès 19h45. Tarif adulte 8 euros et enfant gratuit.

Vendredi 3 octobre FESTIVAL « Lumières d'orchidées » à l'Abbaye de Fontfroide. (Visite guidée de l'abbaye et du cloître, repas et Festival) ouvert à tous, prix 96 € - 10 € pris en charge par le club pour les adhérents = 86 €, date limite d'inscription pour le 15 août.

Ceux qui sont intéressés par une découverte du Qi Gong à partir de septembre, peuvent prendre contact avec nous.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, un beau programme se profile déjà pour l'année 2026. Nous restons à votre disposition pour toutes vos demandes d'information.

Jean-Marc NESEN 07.69.87.36.76

Ghislaine FAVARON 06.31.57.12.44

Viviane GAYRAL 06.25.16.09.75

[jeanmarc.nesen@free.fr](mailto:jeanmarc.nesen@free.fr)



Ce dimanche 6 juillet les dirigeants du TCC avaient conviés les licenciés et leurs familles à participer à une journée placée sous le signe de la convivialité afin de clôturer de la meilleure des manières cette très belle saison tennistique. Tout d'abord après un café d'accueil notre équipe pédagogique composée d'Anaïs et Christophe avait donné RDV à tous les amateurs du club pour une initiation au Pickle ball (jeu de raquettes très ludique venu des USA) à ce titre afin de se diversifier et d'attirer un public plus large nous vous informons qu'à compter de septembre nous allons ouvrir des créneaux horaires pour les amateurs souhaitant se perfectionner, les cours seront dispensés par Christophe Coquin diplômé dans cette discipline et se dérouleront le mardi de 19h à 20h ainsi que le samedi de 10h à 12h.

En ce qui concerne la pratique du tennis qui reste le cœur de notre activité, nous maintenons les cours aux créneaux horaires habituels, nous vous communiquerons plus tard la composition des groupes, ces derniers reprendront la dernière semaine du mois d'Août pour toutes les catégories. Nous vous invitons à vous rapprocher de Christophe, Anaïs et Olivier si vous souhaitez obtenir plus d'informations.

Cette belle journée aura été l'occasion de mettre à l'honneur nos jeunes pousses qui dans la catégorie 8-10 ans se sont hissés en finale de la coupe départementale.



Pour ce qui est des adultes, honneur à nos dames qui ont brillamment remporté le challenge de l'amitié, ces messieurs n'ont pas démerité non plus l'équipe 1, après un parcours brillant dans le championnat Midi Pyrénées, va s'incliner face à Rodez en 1/8<sup>ème</sup> de finale et accède la saison prochaine en régionale 2.



L'équipe 2 quant à elle a disputé la coupe JM BLAS et après un très beau parcours s'est inclinée en ¼ de finale. N'oublions pas de citer la paire de double composée d'Olivier Bousquet et Manu Parneix qui a échoué en finale du challenge double.

Cette saison aura permis de poursuivre le développement du club à travers de nombreuses actions menées grâce à l'aide apportée par la ligue et le comité départemental, nous pouvons entre autres citer les remises de tenue pour les jeunes, l'achat de matériel pour la pratique du pickle ball, des entraînements spécifiques pour accélérer la technique de jeu.

Cette année encore Christophe a organisé de mains de maître le tournoi interne, c'est l'occasion pour tous les licenciés de se jauger et de toucher du doigt ce qu'est la compétition, en fait chacun y trouve son compte et cela renforce la cohésion au sein du club.

À l'issue des finales très disputées et indécises notamment chez les hommes les lauréats sont les suivants :

Anaïs pour les filles face à Corinne



Yonel pour les garçons face à Eloïs



Cette belle journée s'est poursuivie par un apéritif et un repas offert par le club, nous en profitons pour remercier nos partenaires qui nous accompagnent dans nos projets et nous soutiennent au fil des saisons.

Nous vous donnons RDV en septembre sur le forum des associations. Très bel été.







### Foot Loisirs

Rejoins l'équipe Loisirs Avenir Football Pays d'Oc 81 à Cambon !

Tu aimes le foot, mais sans pression ni tacles mal placés ? Tu cherches une ambiance conviviale, des matchs disputés dans le respect et surtout... un bon apéro après le coup de sifflet final ? Alors notre équipe de foot loisir à 11 est faite pour toi !

Qui sommes-nous ?

Une bande de passionnés de ballon rond basée à Cambon, réunis sous la bannière Loisirs Avenir Football Pays d'Oc 81. Pas de championnat officiel ici, on s'organise entre nous, dans un bon esprit et sans prise de tête.

Comment ça se passe ?

- Un match par semaine, le vendredi soir à 21h (à Cambon ou autour d'Albi).
- Pas d'entraînement en semaine, juste le plaisir de jouer.
- Auto-arbitrage, pas de tacles autorisés, du respect et du fair-play.
- Licence loisirs FFF (100€/an) à régler au club mais ce n'est pas une compétition FFF.
- Ouvert à toutes et tous, sans limite d'âge (ni haute, ni basse) !
- Présence non obligatoire, on gère les dispos via une appli (une notification est envoyée le dimanche soir pour le match suivant).
- Et bien sûr : apéros d'après-match garantis, et parfois même des repas partagés.

Reprise de la saison en septembre !

Tu veux plus d'infos ou tu es déjà prêt à chausser les crampons ? Contacter Aurélien au 06.07.83.62.10

À bientôt sur le terrain !

### Foot Séniors



### Gym Volontaire Cambon



L'AGV de Cambon lance la saison 2025/2026 sous le signe du dynamisme et de la convivialité

Cambon, le 4 juin 2025 – L'Association de Gymnastique Volontaire (AGV) de Cambon a tenu son assemblée générale ce mercredi 4 juin dans une ambiance chaleureuse et constructive. Ce rendez-vous annuel a permis de faire le point sur la saison écoulée, de renouveler le bureau de l'association et d'esquisser les projets à venir.

Parmi les décisions marquantes, le bureau a été renouvelé, les membres étant motivés à poursuivre le développement du club tout en conservant son esprit familial et bienveillant. L'un des projets phares de cette nouvelle équipe est l'organisation, en fin d'année 2025, d'un événement festif à l'occasion des 50 ans de l'AGV de Cambon. Une célébration qui promet de beaux moments de partage pour les adhérents et anciens membres de l'association.

En parallèle, la saison 2025/2026 démarrera dès le mois de septembre avec un programme hebdomadaire varié, pensé pour répondre aux attentes de tous les publics, dans une démarche de bien-être et de santé :

- **Lundi** : Gym adaptée – pour une activité physique en douceur, accessible à tous
- **Mardi** : Pilates – pour renforcer les muscles profonds et améliorer la posture.
- **► Nouveauté** : initiation au fitball tous les 1ers mardis du mois pour découvrir les bienfaits de cet accessoire ludique et efficace.
- **Mercredi** : Renforcement musculaire – pour entretenir sa forme et son tonus.
- **Jeudi** : Cardio danse – pour se défouler en musique et booster son endurance.
- **Vendredi** : Gym douce – pour terminer la semaine avec souplesse et sérénité.

Les cours sont assurés par des intervenants diplômés, dans une ambiance conviviale où chacun progresse à son rythme. L'AGV de Cambon continue ainsi de promouvoir l'activité physique comme vecteur de santé et de lien social au cœur de la commune.

Les inscriptions pour la nouvelle saison seront ouvertes à la rentrée. Pour tout renseignement, les personnes intéressées peuvent se rapprocher des membres du bureau.



## Cambon Volley Club



Dimanche 18 mai, le stade de Cambon a vibré au rythme du tournoi de volley "Le Cam T Bon", organisé par le club local. Sous un soleil radieux, 42 équipes – un record – se sont affrontées dans une ambiance sportive et conviviale. Une journée réussie placée sous le signe du fair-play et de la bonne humeur.

## Félias de Cambon



Les 6 et 7 juin, Cambon était en fête grâce à l'organisation sans faille du comité des fêtes. Vendredi soir, l'apéro-concert a rassemblé de nombreuses familles dans une ambiance conviviale et détendue. Le samedi, la fêria a pris de l'ampleur avec près de 3 000 participants, majoritairement des jeunes, venus profiter d'une soirée animée par un groupe de musique, un DJ et un magnifique feu d'artifice. Un week-end festif et réussi pour tout le village.

## Judo Club Cambon



Le club de judo de Cambon a clôturé sa saison par un gala convivial marqué par la traditionnelle remise des ceintures. Devant un public nombreux et enthousiaste, les jeunes judokas ont fièrement démontré leurs progrès sur le tatami.



## Fête de l'APE

L'APE a organisé la fête de fin d'année de l'école dans une ambiance festive et familiale. Après un goûter offerts aux enfants, les jeunes Cambonnais ont profité de nombreux ateliers devant la salle polyvalente : cirque, tatouages, maquillage. La fête s'est terminée par une auberge espagnole après le tirage au sort des gagnants de la tombola qui ont gagné de nombreux lots.

## Marchés gourmands

La place devant la salle polyvalente a accueilli deux marchés gourmands placés sous le signe de la convivialité.

Le premier, organisé par la crèche Pirouette Galipette le 16 mai, et le second, porté par le Foot à 7 le 2 juillet, ont rassemblé de nombreux exposants proposant un large choix de spécialités salées et sucrées.

Une ambiance chaleureuse et festive qui a séduit les habitants venus nombreux partager ces moments gourmands.

## Fête du CLAE

Pour célébrer la fin d'année et le premier anniversaire du nouveau centre de loisirs, le Village des Enfants a organisé le mardi 1er juillet une fête joyeuse réunissant parents et enfants. Au programme : jeux, animations et un buffet apéritif festif agrémenté de bonbons, dans une ambiance chaleureuse et familiale.

### École

Le samedi 14 juin, l'école de Cambon a célébré ses 10 ans et inauguré officiellement son nom : école Marie Marvingt, en hommage à cette pionnière de l'aviation et du sport. À cette occasion, les enseignantes avaient préparé une belle exposition dans les classes et le hall, retraçant l'histoire de l'école, sa construction et les visages de ses anciens élèves. Devant plus de 300 participants, le maire a prononcé un discours émouvant avant de laisser place à une animation musicale aux sons d'Amérique du Sud, accompagnant le buffet offert par la municipalité. Un moment festif et fédérateur apprécié de tous.



L'heure des vacances a sonné pour l'ensemble des petits cambonnais. Nos jeunes écoliers reprendront le chemin de l'école lundi 1er septembre. N'oubliez pas les inscriptions à la cantine avant le 28 août (attention : fournir les attestations de quotient familial si inférieur à 887€).

Pour les collégiens et les lycéens, la demande de carte de bus est à effectuer auprès de l'agence Libéa. N'attendez pas le dernier moment !

### JDC



Dès l'âge de 16 ans, tout garçon ou fille de nationalité française doit se faire recenser auprès de sa mairie ou en ligne. Il dispose de trois mois pour effectuer cette démarche. Ce recensement implique aussi de participer à la Journée Défense et Citoyenneté et lui permettra d'obtenir une attestation indispensable pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics (baccalauréat, permis de conduire, etc.).

### Forum des associations

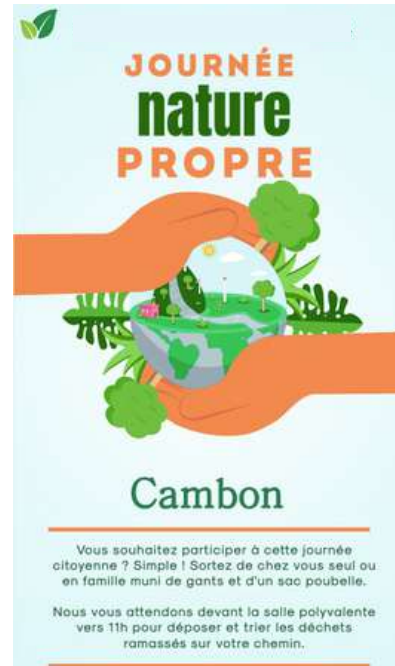


Comme chaque année à la rentrée, Cambon organise son forum des associations. Venez nombreux à la rencontre des associations sportives et culturelles de notre commune dans la **matinée du samedi 6 septembre** devant la salle polyvalente.

### Tirage au sort des jurés d'assise

Le conseil municipal a procédé les 30 juin dernier au tirage au sort de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2026.

### Journée nature propre



La municipalité organise la 6ème édition de la journée nature propre le **14 septembre**. Nous vous attendons nombreux devant la salle polyvalente vers 11h pour déposer et trier les déchets ramassés sur votre chemin. Œuvrons ensemble pour la propreté de notre belle commune !



### Travaux

Le Conseil départemental du Tarn procède à la réfection de la RD999 (du giratoire de la chambre des métiers au giratoire de l'Andalou).

La circulation sur la RD999 se fera par alternat **les nuits du 21 au 31/07/2025**, nous veillerons à limiter les nuisances lors des travaux.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

#### Publication de la commune de Cambon

4 place de la mairie - Tél. 05 63 53 00 00 ; Email : [secretariat@mairiedecambon.fr](mailto:secretariat@mairiedecambon.fr) ; Site internet : <https://cambondalbi.com/fr/>  
Directeur de publication : Philippe Granier ; Rédaction et mise en page : Commission communication  
Impression : juillet 2025 - Tirage : 950 exemplaires